

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12119

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01/11/2017

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 14/11/2017

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
83.11.83.	Ses.		320.000	INP : 1014861301 Dr. CHANIN, Membre et Secrétaire de la Fédération d'Assainissement de l'Algérie et de l'Essonne et secteur 9. Hay Riad 157 01 54

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENCE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>														
				Coefficient des travaux <input type="text"/>														
				Montants des soins <input type="text"/>														
				Début d'exécution <input type="text"/>														
				Fin d'exécution <input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td>H</td><td>G</td></tr> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>D</td><td>G</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr><td>B</td><td></td></tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p> 			H	G	25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B	
H	G																	
25533412	21433552																	
00000000	00000000																	
D	G																	
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
		Coefficient des travaux <input type="text"/>																
		Montants des soins <input type="text"/>																
		Date du devis <input type="text"/>																
		Date de l'exécution <input type="text"/>																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Zineb GHANIMI

Professeur agrégée de Pédiatrie
Médecine et réanimation néonatale
Hématologie pédiatrique



د. زينب غانمي

أستاذة مبرزه في طب الأطفال
طب وإنعاش حديثي الولادة
أمراض الدم و علم أورام الأطفال

Rabat, le ٢٣.١١.٨٣ الرباط، في

meHaji mayline

Note d'honneur

Consultation

300DH

*Dr. Zineb GHANIMI
Professeur agrégée de Pédiatrie
Médecine et Réanimation néonatale
3, Rue Hab Lamlouk, imm. Essafae, appartement 1, secteur 9, Hay Riad, Rabat
Tél.: 0537570154
Appartement 1, secteur 9, Hay Riad
Dr. Zineb GHANIMI*



3, rue Hab Lamlouk, imm. Essafae,
appartement 1, secteur 9.

Hay Riad. Rabat.

Tél. : 0537.57.01.54

INPE 101169431

3، زقة حب الملوك، عمارة الصفاء،
شقة رقم 1، دائرة .٩
حي الرياض.

الهاتف: 0537.57.01.54

Dr Zineb GHANIMI

Professeur agrégée de Pédiatrie
Médecine et réanimation néonatale
Hématologie pédiatrique



د. زينب غانمي

أستاذة مبرزة في طب الأطفال
طب وإنعاش حديثي الولادة
أمراض الدم و علم أورام الأطفال

Rabat, le 23/11/23 الرباط، في

76,90
107,20

Tehagi Toyline

① Arebox sirup:

Dose 19 x 02 l. 08 Jan

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain seba Casablanca
Oreloxi 40mg/5ml susp
fl 100ml
P.P.V : 107,20 DH
6 118001 080625

② predni 20 mg

2cp en 1 pte 1/3 si 05 j/m

89,0

③ Stomar neg baclu x 04 l.

08 j/m

④ Doliprone sirup : dose 20/6h

x T 38c.



3, rue Hab Lamlouk, imm. Essafae,
appartement 1, secteur 9.

Hay Riad. Rabat.

Tél. : 0537.57.01.54

INPE 111069431

zineb.ghanimi@gmail.com

3، زنقة حب الملوك، عمارة الصفاء،

شقة رقم 1، دائرة .9

حي الرياض.

الهاتف: 0537.57.01.54

56,30 X 2

PPV: 56,30 DH
LOT: 23H09D
EXP: 08/2025

3) D. Cure 25000

2 abx 1/vo . 1/vo /mls
4mls

130,50

3) Aciclovir cp 500mg

516,1/vo

Pharmacie du Mail Central
N° lot. 17 Dr. Zineb AALID OER
Rabat - Tel.: 05 27 16 32
INPE: 10204-019
ICE: 00129/180000003



D-CURE* AMPOULE

6 118001320080



Y/CP à consu 1/jr . 10j

N° lot / Lotnummer / A consommer de préférence avant fin / Ten minste houdbaar tot einde:
L05072A
12/2024

2227-197

Fabriqué par **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE. Belgique.

D-CURE* AMPOULE

6 118001320080



Pr. ANIMI Zineb
Médecine et Réanimation Néonatale
3, Rue Hab Lamliouk, Imm. Essafak,
Appartement 1, secteur 9, Hay Riad
Tél: 05 37 57 01 54

**RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
USE THE DOSE AS PRESCRIBED**

Uniquement sur ordonnance - Liste I
Prescription only medicine - List I

**Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché/
Marketing Authorization Holder**

sanofi-aventis France

82 avenue Raspail
94250 Gentilly - France

Fabricant/Manufacturer

Sanofi Winthrop Industrie
56, route de Choisy-au-Bac
60205 Compiègne – France

Médicament autorisé
n° 34009 336 0408 0



Soyez prudent

Ne pas conduire sans
avoir lu la notice

Be careful

Do not drive without
reading the insert



* 3 5 8 2 9 1 0 0 8 0 7 6 3 *

Lot/Batch:

Fab/Mfg:

EXP:

ZUA3A

02/2023

01/2025



100 doses/kg

= Flacon/bottle (50 ml)

Cefpodoxime

40 mg / 5 ml

CHILDREN AND INFANTS

ENFANTS ET NOURRISSONS /

ORELIX®

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
USE THE DOSE AS PRESCRIBED

Uniquement sur ordonnance - Liste I
Prescription only medicine - List I

**Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché/
Marketing Authorization Holder**

sanofi-aventis France

82 avenue Raspail
94250 Gentilly - France

Fabricant/Manufacturer

Sanofi Winthrop Industrie
56, route de Choisy-au-Bac
60205 Compiègne – France

Médicament autorisé
n° 34009 3360383 0



Soyez prudent

Ne pas conduire sans
avoir lu la notice

Be careful

Do not drive without
reading the insert



* 3 5 8 2 9 1 0 0 8 0 7 7 0 *

Lot/Batch: Fab/Mfg: EXP:

2T63C

02/2023

01/2025

DECONGESTION

STERIMAR™



BLOCKED NOSE

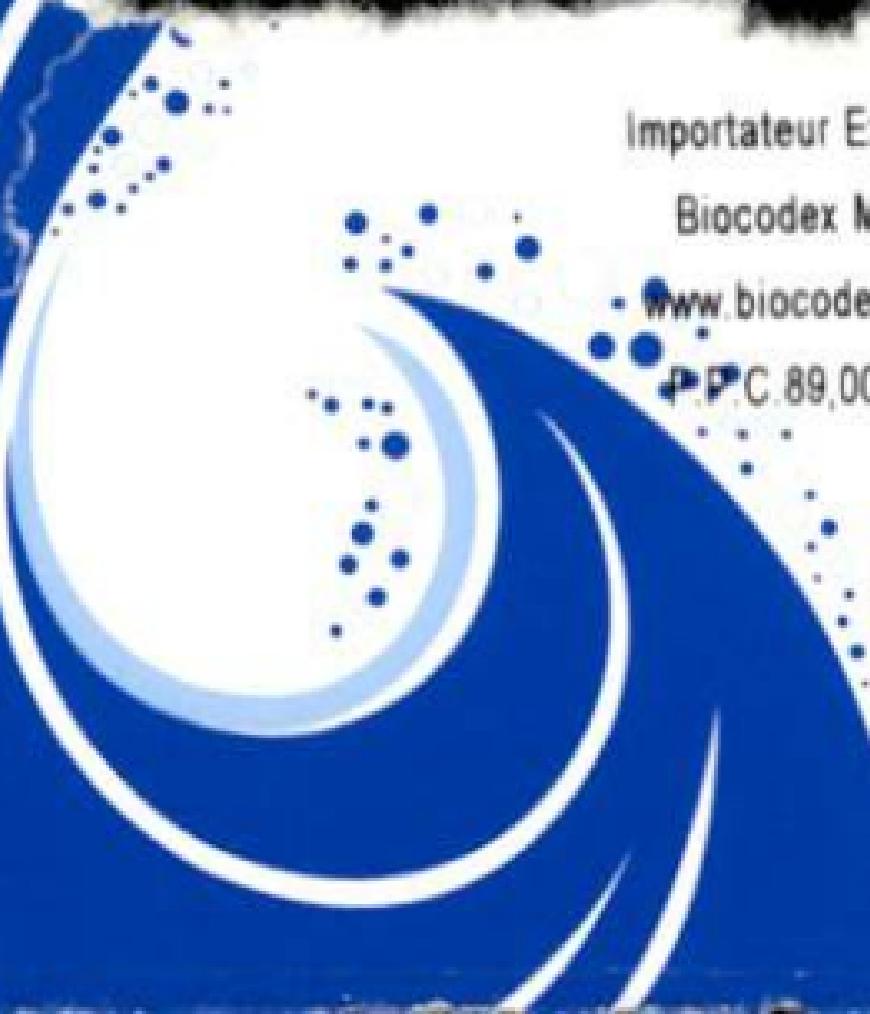
- Quickly unblocks the nose in case of colds and sinusitis*
- Prevents flu infection*

Importateur Exclusif

Biocodex Maroc

www.biocodex.ma

PPC 89,00 DH



Enriched with
COPPER

Sea Water
microdiffusion
100% natural

H Y P E R T O N I C . . .
C H I L D R E N & A D U L T S